

2025-2029

Projet des Instituts de Formation aux Métiers de la Santé du CHIVA

Qualiopi
processus certifié 

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualiopi a été délivrée
au titre des actions suivantes

➤ Actions de formation



Direction : STERVINOUE Christine

V3

Institut de Formation certifié ISO 9001 depuis 2016

Notre engagement
Une formation de qualité pour des professionnels de qualité



Sommaire

Introduction	P. 2
I - Le contexte	P. 3
II - Les Instituts de Formation du Centre Hospitalier Intercommunal des Vallées de l'Ariège	P. 3-5
III - Les fondements du projet des instituts	P. 4
IV - La politique Qualité	P. 5
V - La politique d'ouverture et de développement	P. 6
VI - Le Projet de formation initiale IFSI IFAS IFAP	P. 7-12
1.1 Contexte territorial et orientations stratégiques	
1.2 Le projet pédagogique	
1.3 Le projet de formation clinique	
1.4 Le projet de santé publique	
1.5 Le projet recherche	
1.6 Le projet de simulation en santé	
1.7 Le projet E-ingénierie et innovation numérique	
VII - Le projet de formation continue	P. 12-13
VIII - Le projet de Gestion	P. 13-14
1. Gestion managériale et des ressources humaines	
2. Gestion administrative et financière	
IX - Le projet du système d'information et de communication (SIC)	P. 14-15
X - Le Projet logistique	P. 15
Conclusion	P. 16

Introduction

Le projet d'institut fixe les orientations stratégiques des instituts de formation du CHIVA (Centre Hospitalier Intercommunal des Vallées de l'Ariège), il est élaboré à partir d'une autoévaluation globale d'équipe et représente une feuille de route pour l'ensemble des professionnels de la structure pour les 4 ans à venir. Le projet d'institut fait partie intégrante du projet d'établissement du CHIVA et s'inscrit en cohérence avec le Projet Médico Soignant de Territoire dans le cadre du Groupement Hospitalier des Pyrénées Ariégeoises. Sur le plan réglementaire, sa formalisation découle des missions du Directeur de Soins en institut de formation.

Ce projet a pour objectif de maintenir et de développer le niveau de qualité au sein de l'établissement et d'offrir aux usagers, apprenants et partenaires les prestations de formation qui répondent à l'adaptation et à l'évolution des pratiques soignantes. Il a été pensé et formalisé à l'aune des évolutions structurelles et pédagogiques en cours et à venir au niveau de la formation initiale des étudiants en soins infirmiers et des élèves aides-soignants.

Résultat d'une démarche volontariste conduite par l'équipe des instituts et les différents acteurs de la formation, il témoigne d'une ambition commune de définir les instituts du CHIVA comme un établissement d'enseignement supérieur et de recherche de qualité, un facteur de développement et d'attractivité pour le territoire.

Document de référence, ce projet d'institut permettra de définir, à partir des valeurs que nous défendons, les actions à mettre en œuvre pour optimiser nos missions avec tous les partenaires qui accompagnent les parcours de formation des apprenants.

Nous avons l'opportunité de construire ensemble les instituts de demain, gageons que ce projet permettra de rendre encore plus efficient notre système pour accompagner toutes les personnes en formation dans leur processus de professionnalisation et optimiser la prise en charge des usagers du système de santé.

I - Le contexte

Le projet tient compte des mutations et des changements structurels qui sont engagés dans tous les secteurs de la formation professionnelle en santé

Au niveau national :

- Intégration de la logique de parcours de formation individualisés
- Poursuite du processus de certification des instituts pour optimiser la qualité de la formation délivrée
- Poursuite de la construction du système licence – master – doctorat pour les formations paramédicales en collaboration avec les universités supports et le CHU de Toulouse
- Evolution du cadre d'exercice des professions

Dans le cadre de la région Occitanie

- Mise en cohérence avec le Projet Régional de santé Occitanie
- Inscription dans le schéma régional des formations sanitaires et sociales
- Inscription dans le schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche

Dans le cadre du territoire :

- Inscription des instituts dans le GHT des Pyrénées Ariégeoises
- Mise en œuvre du projet d'encadrement territorial du GHT des Pyrénées Ariégeoises

II- Les Instituts de Formation aux métiers de la santé du Centre Hospitalier Intercommunal des Vallées d'Ariège

Fondés en 1970, les Instituts de Formation aux Métiers de la Santé (IFMS) du CHIVA sont établis à Pamiers et intègrent un Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI), un Institut de Formation Aide-Soignant (IFAS) et un Institut de Formation Auxiliaire de Puériculture (IFAP). Les différentes améliorations de la structure et la politique qualité développées au sein de l'établissement ont permis d'affirmer son attractivité au niveau régional.

Aujourd'hui, l'ensemble de l'offre de formation permet de dispenser :

- ▣ Des formations initiales sanitaires
- ▣ Des formations qualifiantes et des cycles de mise à niveau
- ▣ Des formations continues répondant aux besoins des professionnels du territoire

Les filières représentées et les effectifs en formation initiale sont les suivants

- ▣ IFSI Étudiants infirmiers : 80 par année
- ▣ IFAS Élèves aides-soignants: 60
- ▣ IFAP Élèves auxiliaires de puériculture : 22

Seuls instituts de ce type au sein du territoire, les expertises développées dans l'équipe permettent de déployer un dispositif pédagogique hautement qualifiant et de répondre aux besoins des structures médico-sociales et sanitaires du territoire. L'objectif du projet de formation des instituts du Centre Hospitalier Intercommunal des Vallées de l'Ariège est de garantir l'évolution des compétences des professionnels de santé aux enjeux qualité, sécurité des établissements et aux orientations prioritaires nationales et régionales en matière de santé.

Les missions des instituts de formation du CHIVA se déclinent en référence aux textes régissant les formations sanitaires et le fonctionnement des instituts de formation en soins infirmiers et visent « l'acquisition de compétences pour répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluri professionnalité »¹. Toute l'équipe des instituts de formation du CHIVA est engagée dans une démarche continue d'amélioration de la qualité visant à former des soignants autonomes, responsables et réflexifs et à impliquer les apprenants dans la mise en œuvre de la politique d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins tout au long de leurs parcours.

III - Les fondements du projet des instituts

Le projet des instituts s'ancre dans un engagement collectif au service des usagers du système de santé. Il se décline au travers des valeurs structurantes portées par l'équipe.



Le projet 2025 2029 développe une vision prospective de l'offre de formation du territoire dans une logique d'amélioration continue de la qualité des prestations proposées en intégrant des méthodes interactives et innovantes permettant aux apprenants de construire les compétences requises.

IV- La politique Qualité au niveau de l'IFMS

Depuis de nombreuses années toute l'équipe des instituts de formation du Centre Hospitalier Intercommunal des Vallées de l'Ariège est engagée dans **une démarche continue d'amélioration de la qualité**. La direction et l'équipe développent un Système de Management de la Qualité (SMQ) en

¹ http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/arrete_du_31_juillet_2009_annexe_3.pdf

lien avec les exigences certificatives AFNOR ISO 9001 (certification depuis 2016) et QUALIOPi (depuis 2020).

La politique qualité se décline autour de 3 axes :

- Amélioration continue de la qualité de nos prestations et de nos pratiques selon une approche processus
- Implication et écoute des personnes en formation et des partenaires
- Prévention et gestion des risques en lien avec nos activités
-

pour la période 2025 2029 9 processus sont mis en œuvre



Dans le cadre de la politique qualité de ce projet, **le développement durable** prend une place prépondérante au niveau des différents processus du système avec 5 axes de travail

- AXE 1 STRATEGIE ET GOUVERNANCE
- AXE 2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION
- AXE 3 RECHERCHE
- AXE 4 GESTION ENVIRONNEMENTALE
- AXE 5 POLITIQUE SOCIALE ET ANCRAGE TERRITORIAL

L'organisation du SMQ passe par une définition claire des responsabilités de chacun afin d'assurer la meilleure qualité et lisibilité de service à nos usagers, apprenants et partenaires. Ces différentes responsabilités sont définies dans un document regroupant toutes les fiches de poste des professionnels avec une description des objectifs et les missions pour chaque fonction. La gestion des ressources humaines s'inscrit en cohérence avec la politique des ressources humaines et de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences définie dans le projet social du CHIVA.

V - La politique d'ouverture et de développement

Le Projet des instituts de formation du CHIVA développe une approche constructiviste et participative pour conduire tous les acteurs du système à s'engager dans une dynamique collaborative et confronter leurs conceptions de la qualité. Les principes sur lesquels nous nous appuyons pour construire des partenariats pérennes et de qualité sont les suivants :

- L'écoute des apprenants et des usagers,
- L'implication des partenaires,
- La démarche d'amélioration continue des processus et des pratiques

➤ **Le projet d'ouverture et de développement 2025 2029**

Au niveau territorial, l'enjeu est avant tout d'inscrire les partenariats, les échanges et le développement des activités des instituts dans un projet de développement durable (social, économique, environnemental)

Afin de pouvoir offrir les meilleures garanties de qualité de la formation, les instituts sont engagés dans une politique active de développement de la qualité des partenariats existants et de recherche de nouveaux partenariats. Les perspectives de développement sont déclinées à la fois dans le cadre de la formation initiale et continue.

Au niveau de notre politique d'ouverture globale, les actions à cibler sont les suivantes :

1. Pérenniser et élargir nos partenariats territoriaux notamment dans le cadre de l'accueil des stagiaires
2. Optimiser la qualité des liens partenariaux instaurés
3. Poursuivre l'accompagnement des projets de mobilité internationale dans le cadre des parcours de formation des apprenants
4. Poursuivre le développement des projets formation avec les partenaires du territoire

VI - Le Projet de formation initiale IFSI IFAS IFAP

1.1. Contexte territorial et orientations stratégiques des projets pédagogiques

➤ Le contexte territorial de la formation et le projet régional de santé

Le projet pédagogique tient compte des mutations et des changements structurels qui sont engagés dans tous les secteurs de la formation des professionnels

➤ Les orientations stratégiques: la démarche qualité au centre des processus

Dans la continuité de toutes les actions menées depuis plusieurs années et en cohérence avec notre projet des instituts, le projet pédagogique des instituts de formation du CHIVA est centré sur la qualité de formation et la qualité des processus pédagogiques mis en œuvre, il repose sur un management par la qualité et doit permettre :

- De développer des projets conformes à nos valeurs et à la réglementation en vigueur,
- D'offrir un niveau de qualité de formation constant en cohérence avec les besoins des usagers et des structures du territoire,
- De développer la culture de l'évaluation de la satisfaction,
- De renforcer l'harmonisation et la cohérence des procédures et des pratiques professionnelles,
- D'accompagner le développement des projets et des partenariats qui participent à la qualité de la formation
- De promouvoir le développement durable dans toutes ses dimensions au niveau des projets

1.2. Le projet pédagogique

➤ Les finalités du projet pédagogique

A partir du cadre réglementaire régissant les professions d'infirmiers et d'aides-soignants, l'équipe pédagogique a travaillé sur le profil de professionnel à former, en collaboration avec des professionnels du terrain (hospitaliers et extrahospitaliers). Le futur professionnel de santé :

- Fonde sa pratique et son identité professionnelle sur des valeurs soignantes humanistes,
- Respecte les règles professionnelles et déontologiques vis à vis des personnes soignées et de ses pairs,

- Dispense avec rigueur des soins de qualité qu'ils soient de nature technique, relationnelle ou éducative afin de répondre aux besoins des patients, résidents, usagers du système de santé,
- S'adapte aux évolutions du métier, aux différents secteurs d'exercice professionnel,
- Développe tout au long de son parcours les compétences nécessaires à ses missions.
- **Les objectifs 2025-2029 pour l'accompagnement des parcours de formation se déclinent comme suit :**

1. Poursuivre le développement de la culture qualité, sécurité des soins
2. Développer la professionnalisation des apprenants par le raisonnement et la réflexivité,
3. Valoriser l'autonomisation et les capacités d'adaptation aux situations des apprenants,
4. Promouvoir l'intelligence collective et les compétences collaboratives,
5. Favoriser la posture de recherche et d'innovation.

1.3. Le projet de formation clinique

Les Instituts de Formation dépendent du Centre Hospitalier Intercommunal du Val d'Ariège assurent la professionnalisation des étudiants de l'IFSI et des élèves de l'IFAS et IFAP par un dispositif d'alternance intégrative. Ce dispositif est garanti grâce à l'ingénierie de formation, l'organisation logistique des stages et la coordination Instituts / Etablissements de soins. Le référentiel des stages des Instituts a été déterminé en coordination avec les différents Instituts de la Région. Le référentiel respecte ainsi un principe commun de zonage départemental voire limitrophe, il est réévalué chaque année.

La direction des instituts gère également pour le CHIVA, en coordination avec le service de formation continue, les demandes de stage extérieures à l'établissement.

Le projet de formation clinique est articulé avec les projets pédagogiques et le projet qualité des Instituts. Le dispositif est élaboré dans le respect des textes règlementaires et réajusté au fur et à mesure de l'évolution de ceux-ci. Au regard des augmentations de quotas en lien avec le SEGUR de la santé, il est à noter une difficulté à trouver des places d'accueil des étudiants infirmiers en stage de courte durée et en particulier sur les unités de chirurgie, réanimation, urgences ainsi que sur la santé mentale et la psychiatrie. Par contre, étant donnée la démographie de la population et l'offre de soins du département, l'accès aux typologies de stage de longue durée et long séjour n'est pas problématique. Pour assurer la gestion des parcours, des formateurs référents de stage sont désignés pour assurer la coordination avec les établissements d'accueil, contribuer à la formation clinique de l'apprenant et à l'analyse de ses pratiques, communiquer avec le tuteur et le maître de stage.

- **Partenariat / collaboration IFSI / terrains de stage**

Chaque structure de santé accueillant les étudiants et élèves doit élaborer un projet de formation clinique permettant aux étudiants de bénéficier d'un parcours professionnalisant notamment

en les mettant en situation de travail. L'instruction de la DGOS du 24 décembre 2014 rappelle que « *la mission d'encadrement des étudiants bénéficie aussi aux soignants. Par les échanges avec les étudiants, les soignants s'enrichissent et font progresser leurs pratiques. En outre les stagiaires contribuent également à l'activité de soins. Par leur présence, ils contribuent à la qualité des soins, à la réflexion et à la recherche en soins.* ». Dans le cadre d'un travail collaboratif avec les tuteurs, un projet d'encadrement de territoire a été élaboré, il s'inscrit dans les missions réglementaires de coordination de la formation délivrée par notre Institut de Formation aux Métiers de la Santé au sein du Groupement Hospitalier de Territoire des Pyrénées Ariégeoises.

➤ Critères qualifiants des stages

Au regard du référentiel qualité, un stage est reconnu « qualifiant » lorsque le maître de stage se porte garant de la mise à disposition des ressources, notamment la présence de professionnels qualifiés et la possibilité de réaliser des activités permettant un réel apprentissage.

Les critères de qualification d'un stage sont :

- L'établissement d'une charte d'encadrement entre l'établissement d'accueil et les IFSI partenaires. Elle est portée à la connaissance des étudiants. Elle formalise l'engagement des 2 parties dans l'encadrement des étudiants,
- L'établissement d'un livret d'accueil et d'encadrement,
- L'établissement d'une convention de stage,

L'agrément de tout nouveau stage est soumis à ces instances.

➤ Outils de suivi des stages

- Portfolio
- Outil de traçabilité de la visite de stage
- Document de suivi des enseignements cliniques

1.4. Le projet de santé publique et le service sanitaire

L'objet de ce projet est de décliner la réingénierie de la formation en santé publique à l'IFSI de Pamiers afin de préparer les étudiants à assumer leur rôle d'acteur de la santé publique.

Pour les étudiants les enjeux seront de comprendre et de connaître l'organisation de l'offre de soins, les problèmes de santé publique et leurs déterminants, les concepts et méthodologies relatifs à la santé publique mais aussi de développer des savoir-faire en lien avec l'exercice professionnel infirmier dans la santé publique. La compétence infirmière vise à : « *Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs* ». Les activités infirmières en lien avec la santé publique se réfèrent à « *l'information et l'éducation de la personne, de son entourage et d'un groupe de personnes* ». Au niveau aide-soignant la santé publique est abordée en théorie et à travers les différentes situations cliniques. La démarche éducative est spécifiée à travers des analyses et des retours d'expérience.

La place du stage « SERVICE SANITAIRE » dans le dispositif de formation

L'instauration d'un service sanitaire pour tous les étudiants en santé date de 2018 (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, soins infirmiers et masseur-kinésithérapeute). Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de santé dont le premier axe est de mettre en place une politique de prévention et de promotion de la santé. L'objectif est de former tous les futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention par la participation à la réalisation d'actions concrètes de prévention auprès de publics identifiés comme prioritaires.

Les étudiants interviennent dans des établissements scolaires, lieux de vie, entreprises sur des thèmes prioritaires de la santé publique (promotion de l'activité physique, information sur la contraception, lutte contre les addictions). Ces thématiques sont choisies pour leur impact sur la santé, articulées avec les priorités nationales de santé publique et avec les politiques des agences régionales de santé. Pour les étudiants en soins infirmiers les enjeux sont de développer des savoir-faire en lien avec l'exercice professionnel infirmier dans la santé publique dans le cadre de projets de groupe et en interdisciplinarité.

1.5. Le projet recherche

Dans un contexte où la qualité et la sécurité des soins sont prégnantes, « *l'avènement de l'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) et de la pratique de soins basés sur les preuves (Evidence Based Nursing) incite vivement le corps infirmier à formaliser pour prouver la pertinence de ses soins* »².

L'orientation stratégique du projet de recherche est de permettre aux étudiants et aux élèves, en lien avec la culture qualité, de construire une identité professionnelle fortement orientée vers l'amélioration de la qualité des soins par le raisonnement réflexif et la recherche de sens dans ses pratiques à partir de réflexions individuelles et collectives. Il s'agit de développer une pensée critique et de promouvoir ce que Walter Hesbeen appelle une « *culture de l'appropriation* » Il s'agit bien de préparer les apprenants « *à l'esprit de recherche, à cultiver une posture de doute, de remise en question permanente pour améliorer sa pratique* »³.

Au niveau de la formation aide-soignante, l'un des enjeux fondamentaux est de développer un questionnement professionnel. La finalité est de permettre aux élèves aides-soignants de construire une identité professionnelle fortement orientée vers l'amélioration de la qualité des soins par le raisonnement réflexif et la recherche de sens dans ses pratiques.

Les objectifs 2025-2029 pour le projet Recherche sont de :

1. Poursuivre le développement et l'implémentation des dispositifs pédagogiques permettant de développer la démarche de recherche,

² Debout C. (2007), La recherche en soins infirmiers, légitimer la discipline, *Revue soins*, juillet/août 2007, p.29.

³ Ibid., p.33.

2. Promouvoir la démarche de valorisation des productions instaurée au sein des instituts,
3. Accompagner les porteurs de projets de recherche ou de projets innovants,
4. Déployer les réseaux et modalités nécessaires à la valorisation des travaux des apprenants et professionnels en interne et en externe
5. Favoriser les programmes de recherche relatifs au développement durable
6. Encourager la recherche interdisciplinaire

1.6. Le projet de simulation en santé

Le processus d'intégration de la simulation à l'IFSI a été initié d'après les recommandations de l'HAS. En effet, le Programme National pour la Sécurité des Patients préconise le développement de l'enseignement par la simulation comme un outil d'amélioration du travail en équipe et de la sécurité des soins. Cette méthode centrée sur la gestion des risques : « *jamais la première fois sur le patient* » est intégrée dans le projet pédagogique au regard du projet de formation tout au long du parcours des apprenants.

Plusieurs types de simulation sont utilisés, les jeux de rôles pour les soins relationnels, la simulation basse fidélité pour l'entraînement à des soins de base, la simulation avec mannequin dit de moyenne fidélité est développée au sein du laboratoire de simulation en santé. Les moyens financiers alloués ont permis la construction d'une structure et l'achat de matériel audio-vidéo spécifique et deux mannequins de simulation moyenne-fidélité, munis d'un système électronique permettant de reproduire les signes cliniques et les réactions d'un vrai patient.

- Les enjeux d'un programme de simulation en santé en IFSI IFAS IFAP
 - Améliorer la sécurité des soins
 - Travailler la collaboration interprofessionnelle

Les objectifs 2025 2029 pour le projet de simulation en santé

- Poursuivre le développement des séquences sur chaque semestre de formation,
- Développer les séquences inter filières pour préparer les apprenants à l'efficacité de la collaboration professionnelle,
- Participer au développement du projet de simulation en santé du territoire,
- Poursuivre la démarche qualité autour de la mise en œuvre des séquences,
- Promouvoir la recherche en simulation,
- Poursuivre la formation de l'équipe et des intervenants participant aux séquences de simulation

1.7. Le projet E-ingénierie et innovation pédagogique

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sont en train de modifier profondément notre système de formation et nos usages. Le projet e-ingénierie et innovation numérique s'inscrit dans

la stratégie numérique de l'enseignement supérieur et de la recherche. Dans un environnement de formation qui restera marqué par une crise sanitaire majeure sans précédent, le défi est de repenser nos organisations dans une configuration hybride où la place des innovations numériques est centrale dans le cadre d'une ingénierie pédagogique réinventée.

Les enjeux du projet sont de différents ordres

- La déclinaison de parcours de professionnalisation qui permettent de conserver un accompagnement de qualité tout au long de la formation.
- La mise en place d'une réingénierie de la formation évoluant vers l'hybridation du parcours de formation avec une alternance raisonnée et réfléchie entre formation à distance et présentiel mais aussi un apprentissage plus souple qui minimise les contraintes géographique et temporelles.
- L'adaptation des compétences pédagogiques des formateurs et des intervenants à la mise en œuvre du projet au service de la qualité de la formation dispensée.
- Le développement d'un projet de e-formation durable et pérenne.

Les objectifs 2025-2029 pour le projet E-ingénierie et innovation pédagogique

- Renforcer la sécurité des outils numériques et du SI dans le cadre du schéma directeur du système d'information du CHIVA
- Renforcer la maîtrise de la qualité des activités développées
- Développer les ressources techniques et matérielles nécessaires au processus d'hybridation de la formation
- Assurer l'accès des apprenants et de l'équipe pédagogique aux outils numériques
- Développer la production de ressources numériques pédagogiques et en faciliter la diffusion
- Renforcer l'accompagnement au numérique et à l'e-ingénierie
- Promouvoir la recherche en lien avec le développement du numérique dans les pratiques pédagogiques

VII- Le projet de formation continue

Dans un contexte d'évolution de notre système de santé, l'offre de formation de l'IFMS vise à accompagner les évolutions et à soutenir les équipes dans l'actualisation et le développement de leurs compétences. Au niveau de l'organisation de la formation, l'objectif reste de faciliter l'accès à la formation des différents professionnels de l'établissement mais également de déployer une offre de formation territoriale qui réponde au mieux aux besoins de tous les professionnels du GHT des Pyrénées Ariégeoises.

➤ Les missions des instituts

Au-delà des missions qu'impose la prescription réglementaire, les instituts de formation du Centre

Hospitalier Intercommunal des Vallées de l'Ariège, de par leur expertise en ingénierie de formation et leur positionnement dans l'activité de formation continue, s'inscrivent dans une démarche :

- De participation à l'amélioration continue de la qualité des pratiques professionnelles,
- De contribution à la réponse aux besoins de formation du terrain,
- De participation au renforcement et au développement des compétences des professionnels du territoire.

➤ **Les objectifs 2025-2029 pour le projet formation continue**

Certains axes nous paraissent prioritaires à développer dans les différents champs d'application de notre activité de formation continue dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire:

- ➔ L'intégration et le développement de nouvelles prestations de formation en lien avec les exigences du DPC (Développement Professionnel Continu) et au plus près des besoins du territoire à partir d'enquêtes sur les attentes du terrain,
- ➔ La construction d'un dispositif permettant l'évaluation systématique du réinvestissement et du retentissement des actions menées auprès des institutions demandeuses de formation,
- ➔ Le repérage de la plus-value des formations réalisées en terme de professionnalisation par des recherches croisées avec les établissements du territoire et du GHT,
- ➔ Le développement de journées thématiques à partir d'un recensement des souhaits des professionnels de terrain en cohérence avec le dispositif de formation du CHIVA.

VIII- Le projet de Gestion

1- Gestion managériale et des ressources humaines

➤ **Le contexte règlementaire**

Conformément au décret de compétence des directeurs de soins, celui-ci assure par délégation du chef d'établissement, l'autorité hiérarchique sur le personnel affecté à l'institut. Il est notamment responsable de l'affectation et de l'évaluation des personnels de l'institut. Il est consulté et émet un avis sur les recrutements et affectations en relation avec la direction des ressources humaines de l'établissement de rattachement. Dans le cadre de la gestion RH, le processus est en partie géré par le pôle Ressources Humaines du CHIVA. Dans un contexte de complexité et de tension dans la gestion des ressources humaines, avec de forts changements internes, ce projet doit être avant tout le reflet d'une volonté de cohésion porté par tous les professionnels des Instituts de Formation. Il s'inscrit en lien avec le projet social du Centre Hospitalier Intercommunal des Vallées de l'Ariège.

Les objectifs 2025-2029

1. Favoriser l'accès du personnel aux droits reconnus
2. Optimiser l'accueil et l'intégration des professionnels en situation de handicap
3. Assurer le suivi de l'intégration des nouveaux arrivants

4. Favoriser la diversité et la parité au sein du personnel
5. Favoriser la formation professionnelle du personnel
6. Valoriser les expertises et les talents (mise à profit des compétences et de l'expérience)
7. Développer la qualité de vie au travail

2 –Gestion administrative et financière

Au regard du cadre réglementaire, le Directeur des instituts, « *sous l'autorité du directeur d'établissement, participe à la gestion administrative et financière des instituts de formation* ». Au niveau budgétaire, depuis 2004, en référence à la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, le financement des instituts de formation en soins infirmiers est transféré aux Conseils Régionaux. Le décret n° 2005-723 du 29 juin 2005 a introduit dans le budget des établissements de santé publique supports des IFSI, une nouvelle ligne budgétaire affectée au budget annexe. Cette nouvelle ligne budgétaire appelée budget annexe C retrace les charges et les produits d'exploitation imputables à l'activité des instituts de formation. Dans le cadre du projet des instituts, l'objectif est d'optimiser les processus administratifs supports en œuvre au sein des Instituts.

• Au niveau administratif, les objectifs principaux 2025-2029 sont les suivants :

1. Poursuivre la formalisation des procédures et leur évaluation en lien avec les activités administratives
2. Développer la numérisation des documents administratifs dans chaque processus
3. Poursuivre le processus d'archivage en collaboration avec le centre d'archives départementales

Sur le plan budgétaire, les instituts de formation font l'objet d'un compte de résultat prévisionnel annexe (CRPA) soumis aux règles budgétaires de l'établissement de rattachement et dont la composition est définie dans l'article R. 6145-56 du code de la santé publique.

La création de ce budget annexe doit conduire à un équilibre financier entre les recettes perçues et les dépenses engagées au titre de l'activité concernée : « *Aucun compte de résultat annexe ne peut recevoir de subventions d'équilibre du compte de résultat principal [...], le total des charges doit être égal au total des produits* »⁴.

Au niveau budgétaire des Instituts, les objectifs principaux 2025-2029 sont les suivants

1. Poursuivre le suivi budgétaire en mettant en place des instruments de pilotage et de suivi internes
2. S'assurer de la qualité des éléments supports du budget, en s'inscrivant dans un travail en collaboration étroite avec les services comptables du CHIVA
3. S'impliquer dans les évolutions régionales de gestion du budget
4. Développer la numérisation des documents et des dossiers

⁴ Décret n° 2010-425 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation financière et à l'investissement immobilier des établissements de santé- Titre 1er : dispositions relatives aux établissements publics de santé -chapitre II : état des prévisions de recettes et de dépenses.

IX- Le projet du Système d'Information et de Communication (SIC)

➤ Contexte et enjeux

La démarche de certification AFNOR dans laquelle nous sommes engagés est attentive à la communication menée par les instituts tant sur le plan interne (management) qu'externe (liens avec les usagers et partenaires). Le référentiel ISO 9001 stipule que la direction « *s'assure que des processus appropriés de communication sont établis au sein de l'organisme et que la communication concernant l'efficacité du système de management de la qualité a bien lieu* ».

La communication est intégrée au processus support intitulé système d'information et communication. Il a pour objet d'assurer l'efficacité du système d'information, du système informatique mais aussi de faciliter l'accès à ce système et aux ressources documentaires et de décliner la politique de communication interne et externe et sa mise en œuvre. Une vision globale du plan de communication pour toute la période du projet des instituts est nécessaire pour la cohérence et la pérennité des actions de communication. Ce projet s'inscrit à la fois dans le plan de communication et dans les axes du schéma directeur du système d'information d projet d'établissement du CHIVA.

Les objectifs 2025-2029 pour le système d'information

1. Poursuivre le développement et la cohérence du système d'information tout en garantissant la disponibilité des ressources informatiques des Instituts
2. Poursuivre le déploiement, adaptation et évolution des applications métiers utilisées par les gestionnaires de l'établissement dans les domaines de la scolarité, la gestion financière et comptable et la gestion des ressources humaines.
3. Mettre en œuvre les évolutions des infrastructures de distribution, des éléments réseau en lien avec les innovations à mettre en œuvre dans le projet des Instituts et les évolutions liées à le E-Ingénierie et au distanciel (E-Learning, FOAD, simulation...) et l'universitarisation de la formation en IFSI
4. Mettre en œuvre un plan de reprise d'activité intégrant les risques relatifs au système et les actions pour garantir la continuité des services

Les objectifs 2025-2029 pour la communication

- 1 Promouvoir la place et l'expertise des instituts de formation du CHIVA au sein du territoire :
 - Participer à des forums au niveau du territoire, à des conférences régionales et interrégionales,
 - Répondre à des appels à projet permettant de promouvoir l'expertise des instituts.
- 2 Développer l'attractivité et la visibilité des Instituts de formation du CHIVA :
 - Poursuivre les opérations permettant de promouvoir les instituts,

- Promouvoir la production d'articles professionnels, de manifestations et de documents vidéo en utilisant les différents canaux et outils numériques innovants en collaboration avec la direction de la communication du CHIVA
- Développer la communication autour du CRPD (Centre de Ressources Pédagogiques et Documentaires) et de l'accès aux ressources

X- Le Projet logistique

L'objectif de la gestion logistique en lien avec le projet d'établissement du CHIVA est d'assurer une prestation adaptée aux exigences d'efficacité, de sécurité et de qualité des Instituts en intégrant l'axe développement durable dans les différentes évolutions.

➤ **Les objectifs 2025-2029 s'inscrivent dans les orientations de développement durable**

1. Poursuivre la démarche d'amélioration de la qualité de la fonction logistique
2. Optimiser les procédures d'achat et d'approvisionnement
3. Adapter les réponses techniques aux impératifs de qualité et sécurité environnementales
4. Développer les actions source de sécurité et de bien-être au travail

Conclusion

Elaboré dans une logique de qualité globale, ce projet s'inscrit dans une culture d'amélioration continue de l'offre de formation et des pratiques. Il permet de fixer des objectifs d'amélioration qui peuvent être à tout moment interrogés, discutés et évalués pour nous adapter aux différentes évolutions de notre secteur, que ce soit en terme de réglementation, de politique sanitaire, de formation, de pédagogie, d'avancées dans la connaissance et la prise en charge des usagers du système de santé. A travers les orientations de ce projet, notre institut met l'accent sur l'importance de l'accueil et de l'environnement de travail tant des étudiants que du personnel et des partenaires avec la volonté de promouvoir la qualité pour tous dans une logique de développement durable.

Le contexte de mutation de la gouvernance territoriale et d'universitarisation dans lequel s'inscrivent les instituts de formation aux métiers de la santé nous donne aujourd'hui l'opportunité d'affirmer notre excellence et de participer activement à l'évolution du système de formation avec nos partenaires dans toutes les dimensions formalisées dans ce projet. Que ce soit sur un plan stratégique ou opérationnel, l'IFMS du CHIVA aura le devoir de répondre d'une part aux évolutions à venir et de respecter les spécificités territoriales du Projet Régional de Santé. Ce projet vise donc une politique concertée qui permette d'allier les exigences qualité et d'efficacité des financeurs et des tutelles, les attentes de nos partenaires en terme de qualité de formation, les besoins d'accompagnement des apprenants tout au long de leur parcours au bénéfice des personnes vulnérables et des usagers du territoire.

Notre engagement



Une formation de qualité pour des professionnels de qualité